

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18588 - 72ÈME ANNÉE

20 décembre : 40 ans après les premiers disques produits par le PCR

Un album pour fêter 40 ans de maloya



Maloya avec les Lagarrigue.

Ce 20 décembre, l'association L'Antant Lantouraz et le Collectif pour fêter 40 ans de maloya organisaient un déjeuner dansant à la salle Colibri de Saint-Pierre, avec le soutien des camarades de la section communiste de Saint-Pierre. Cet événement a rappelé combien la lutte a été nécessaire pour faire sortir le maloya de l'interdit et lui donner la place qu'il a aujourd'hui dans la société réunionnaise. Au cours de cette journée, Simone Yée Chong Tchi Kan est intervenue pour saluer ce combat et annoncer le projet d'un disque intitulé « 40 ans nout' maloya ». C'est en effet en 1976 lors du 4e Congrès du PCR qu'a été enregistré le premier disque de maloya. Voici le texte de son intervention, avec des intertitres de Témoignages.



Discours de Simone Yée Chong Tchi Kan.

« Cette année, MALOYA NA NA 40 ANS ! Cette année ça fait 7 ans que l'UNESCO a inscrit le maloya dans le Patrimoine de l'humanité.

Cette journée de célébration 40 ans nout'maloya doit nous permettre de rappeler d'où il vient.

Autrefois dédié au culte des ancêtres dans un cadre rituel, le maloya est devenu peu à peu un chant de revendication pour les esclaves et, maintenant une musique représentative de l'identité réunionnaise.

À la pire époque de la répression, le maloya a failli disparaître. Il était combattu par le pouvoir et ses complices. Il était interdit de radio et réduit à la clandestinité.

Pour sauver le maloya, il a fallu l'engagement des communistes réunionnais. Fut un temps où si l'on entendait le son du rouler, c'est que des militants du PCR n'étaient pas loin. Il fallait aller dans les Fêtes de "Témoignages" pour voir des groupes de maloya. À partir de 1971, le maloya commença à retrouver la lumière dans les municipalités à direction communiste.

Et en 1976, Le PCR produit alors les deux premiers disques de maloya. Le maloya est à la tribune du 4e Congrès du Parti communiste réunionnais. L'enregistrement fait ce jour-là est immortalisé dans « Peuple de La Réunion, peuple du maloya ».

Cela à travers l'initiative de la jeunesse réunionnaise et cette initiative s'est développée dans l'île comme une traînée et cela a permis de libérer la parole, le cœur, les sen-

timents, les écrits dans les textes. Ça fait 40 ans, déjà !

Hommage aux militants

C'est grâce à l'action du PCR (attention, je ne dis pas que le PCR a fait le maloya) ! C'est l'action du PCR ke la tire le maloya dans fénoir et la met' dans la lumière et depi le 1er octobre 2009, li lé inscrit au patrimoine mondial de l'humanité.

Le maloya est plus qu'une part de l'identité culturelle du peuple réunionnais, il est officiellement depuis 7 ans une composante de ce qui fait l'humanité. C'est la reconnaissance du monde de la justesse d'un combat.

Mais cette grande victoire n'aurait pas été possible sans des militants tels que les Lagarrigue « dada Simon ou encore Yvrin » Zot la lutté pour maintenir la flamme du maloya.

Zot la été et zot lé toujours dans les rassemblements du PCR. Ce sont des fidèles.

C'est pour ça nou la souhaité honorer et célébrer nout'40 ans de maloya avec Simon et Yvrin Lagarrigue - zot lé témoin depuis 3 générations. Grâce à cet engagement sans faille, les jeunes i peut zordi entendre le maloya partout et reprendre le flambeau des plus âgés. Car na pu personne i peut désormais remettre en cause l'existence du maloya.

« 40 ans nout' maloya »

En hommage à zot résistance, nou propose crée un collectif pour réaliser un album « 40 ans nout' maloya » Zordi ici à colibri, nou appelle à marquer la naissance de la production de cet album qui fête 40 ans de maloya.

C'est une occasion inespérée. Comme le maloya est né à l'occasion d'un congrès du PCR, l'album est né ici à Saint Pierre lors du déjeuner de la section du PCR - c'est donc toujours l'alliance des communistes avec la culture. Nou va lancer la solidarité dans toute l'île ! Des artistes, des contributeurs, tous ceux que la envi apporte zot coup de mains sera les bienvenus..

La solidarité !

Nou la organisé récemment le 4 décembre à Saint-leu, la solidarité avec Madagascar. Avec la solidarité, nou peut faire de grande chose - c'est ça la grande leçon que nous doit retenir.

Ce que nou doit retenir zordi c'est l'union des communistes avec les jeunes artistes que zordi c'est ça i retrouve une nouvelle génération.

Merci à zot d'avoir écoute à moin, Mais zot y en voudra pas moin de dire mille merci à la famille, aux petits enfants des Lagarrigue que la fait tous les efforts pou venir soutenir, dada Simon et Yvrin

L'appel est lancé aux artistes. Certains se sont déjà fait connaître - Plusieurs personnes ont déjà manifesté leur solidarité, leur accompagnement à la création de « l'album nout'maloya 40 ans » Nous leur remercions pour leur soutien. »

Edito**SMIC : 56 euros de plus en 5 ans**

La ministre du Travail, Myriam El Khomri, a annoncé lundi le montant de la revalorisation du SMIC. Le gouvernement n'ira pas au-delà de ce que la loi exige. Au 1er janvier, le salaire horaire d'un travailleur payé au SMIC sera de 9,76 euros brut, aux partenaires sociaux. Par mois, le salaire net pour un temps complet sera de 1.153 euros, soit une hausse de 11 euros par rapport à 2016.

Le gouvernement a la possibilité d'aller au-delà de la revalorisation imposée par la loi, calculée en fonction de l'inflation en France. Cela s'appelle le « coup de pouce ». Depuis l'arrivée de François Hollande à la présidence de la République, cela ne s'est produit qu'une fois, en 2012, avec une hausse de 2 % au lieu de 1,4 %. Depuis, le gouvernement n'a pas été au-delà, se limitant à répercuter la hausse minimale pour le salaire minimal. En 5 ans, un travailleur payé à temps complet aura donc vu son salaire augmenter de 56 euros.

Force est de constater que sur ce point, ce gouvernement ne s'est guère démarqué de son prédécesseur. Un seul « coup de pouce » en 5 ans, soit un de plus que sous Nicolas Sarkozy qui n'avait jamais accordé une hausse supplémentaire au minimum légal. Du fait d'une inflation plus forte sous l'ancien président de la République, la hausse du SMIC avait même été plus importante : 116 euros en 5 ans.

Le SMIC est un salaire dont dépendent beaucoup de travailleurs à La Réunion. Il définit non seulement les revenus d'une grande partie des salariés du privé, mais aussi de tous les travailleurs qui ont un contrat aidé. Il est calculé en fonction d'une réalité en France qui n'est pas celle de La Réunion.

En effet, l'État reconnaît que la vie est plus chère dans notre île. C'est pour cela qu'il verse à ses agents un supplément s'élevant à 53 % du salaire. Mais les travailleurs payés au SMIC à La Réunion n'ont pas de sur-rémunération. Avec un SMIC à La Réunion, le pouvoir d'achat est donc inférieur à un SMIC en France.

À quelques mois de l'élection présidentielle, l'heure du bilan du mandat de François Hollande se précise. Pour les salariés les moins bien payés, ce bilan est très concret : 56 euros d'augmentation en 5 ans.

J.B.**Témoignages**

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

12 millions de personnes ont besoin d'une aide

Sécheresse : la Corne de l'Afrique menacée par la faim

Il est essentiel d'apporter une aide agricole aux familles afin de protéger le bétail et de leur fournir un équipement pour semer lors de la saison des pluies.

Au cours des mois à venir, les pays situés dans la Corne de l'Afrique devraient vraisemblablement connaître une hausse des souffrances liées à la faim et voir leurs moyens d'existence diminuer et ce, alors que les familles d'agriculteurs peinent à faire face aux répercussions des sécheresses à répétition qui ont touché la région cette année, a averti hier la FAO. Parallèlement, le nombre croissant de réfugiés en Afrique de l'Est devrait continuer de peser sur une sécurité alimentaire et nutritionnelle déjà fragilisée.

Actuellement, près de 12 millions de personnes en Éthiopie, au Kenya et en Somalie ont besoin d'une aide alimentaire tandis que de nombreuses familles de la région ne bénéficient que d'un accès très limité à l'alimentation et aux revenus, tout en devant faire face à l'augmentation de leurs dettes, à la faiblesse des stocks céréaliers et de semences et à une faible production de lait et de viande. Les conditions commerciales sont particulièrement mauvaises pour les éleveurs car les prix des produits alimentaires augmentent tandis que les prix du bétail sur le marché demeurent bas.

Les agriculteurs de la région ont besoin d'une aide urgente pour se relancer après avoir perdu plusieurs récoltes et afin de garder leur bétail reproducteur en bonne santé et productif, et alors que les pâturages ont rarement été aussi secs. Les

perspectives de production pour les trois pays sont plutôt moroses.

Une intervention rapide

« Nous sommes face à un phénomène cyclique dans la Corne de l'Afrique » a déclaré Dominique Burgeon, Directeur de la Division des urgences et de la réhabilitation à la FAO. « Mais nous savons également, par expérience, qu'un soutien en temps opportun apporté aux familles agricoles, peut considérablement renforcer leur capacité à résister aux effets négatifs de la sécheresse et atténuer le coup porté aux moyens d'existence » a-t-il insisté.

Ainsi, la FAO a déjà débloqué des fonds d'urgence afin de mettre en œuvre des interventions rapides au Kenya, et en Somalie.

Les fonds récoltés serviront à apporter une aide alimentaire, à mettre en œuvre des campagnes de vaccinations d'urgence pour les animaux reproducteurs et ceux en moins bonne santé, permettra de réparer les points d'eaux et d'organiser des campagnes de distribution de semences et d'outils indispensables pour la campagne de semis de la saison printanière. La FAO travaille également en collaboration avec les autorités locales afin de les aider dans leur préparation aux urgences et ce, dans toute la ré-

gion.

« Surtout dans ces zones où nous savons que les aléas naturels sont fréquents, travailler avec le gouvernement afin de renforcer leur capacité à atténuer les effets négatifs des chocs climatiques est une démarche judicieuse qui peut réduire de manière importante le recours à l'aide humanitaire et alimentaire à l'avenir » a ajouté M. Burgeon.

Le Kenya devrait très probablement connaître une nouvelle période de sécheresse d'ici début 2017 qui aura pour effet d'aggraver l'insécurité alimentaire. Selon les dernières estimations, 1,3 million de personnes sont actuellement en situation d'insécurité alimentaire.

elon les dernières prévisions, les impacts de l'actuelle sécheresse dans le sud du pays se feront un peu moins ressentir d'ici la mi-2017 mais pour les comtés situés dans le nord, en particulier ceux de Turkana, Marsabit, Wajir et Mandera, la situation va s'empirer.

Dans ces zones, les familles extrêmement dépendantes du bétail et dont les moyens d'existence ont déjà été fragilisés (les dernières pluies abondantes datent de décembre 2015) ne seront finalement que très peu aidées par les pluies tombées d'octobre à décembre, qui annoncent généralement une période de relance mais qui, une fois de plus, n'ont pas été suffisantes cette saison.

In kozman pou la rout

« Sa i sort pa dann la taye zoizo vèr ! »

Mi koné pa sizot nan in zardin sé zot. Si zot nana zot la sirman fé la romark nan, tazantan, in plant i pous é sé pa zot ké la planté. L'èr-la, zot i pans sirman sa lé par lo van, sansa sa lé par zoizo. Pars kan lo grin lé lézé lo van i sifi pou amenn ali dann out zardin é apré la natir i zoué son rol. Kan lo grin lé in pé pli gro zot i pans zoizo. Pou kosa ? Pars zoizo i manz lo grin é konm li dizèr pa li dépoz sa l'androi li lé. Astèr si ou la plant in n'afèr é ké ou lé sir ké sé ou, ou i koné la pa zoizo é si in moun i arash out plant kan la pousé ou lé riskab dira li kozman moin la mark an-o la. Sa i vé dir, ou la pran la penn planté, ou la pri la penn done sa lo soin donk sé zisté rézon si ou lé pa kontan. Mi pans sa i pé aplik d'ot shoz ké la plantasyon vi ké sé in provèrb. Konm zot nana l'imazinasyon mi pans zot lé kapab trouv in l'égzanp. Alé ! Ni artrouv pli d'van.

Nouvel hommage au fondateur du P.C.R.

Paul Vergès nommé Citoyen d'Honneur de La Possession

Ce mardi 19 décembre, dans le cadre de la célébration de la Fête Réunionnaise de la Liberté, la Mairie de La Possession a organisé à sa Maison Cœur de Ville un émouvant hommage à Paul Vergès, 5 semaines après son décès, pour saluer « les combats menés au service de ses concitoyens par ce Possessionnais d'exception qui a marqué l'histoire de La Réunion ». Cette cérémonie très émouvante a confirmé une fois de plus à quel point les Réunionnais sont capables de se rassembler, comme le dit le P.C.R. présidé par Élie Hoarau, pour être fidèles aux combats de Paul Vergès afin d'entrer au plus vite dans l'ère de la responsabilité.



Le diplôme de citoyen d'honneur de Paul Vergès remis par la maire de La Possession à Françoise et Pierre Vergès. (photo A.D.)

Cet hommage a été marqué notamment par la présence de personnalités politiques et associatives très diverses, comme par exemple des représentants du PCR, dont le co-secrétaire général Ary Yée-Chong-Tchi-Kan, des élus comme les maires de La Plaine des

Palmistes et de Saint-André, des militants culturels comme Idriss Issop-Banian et Houssen Amode, responsables du Groupe de Dialogue Inte-religieux de La Réunion. Il a été marqué aussi par 3 allocutions très intéressantes : celle de Raymond Lauret, un militant politique proche

de Paul Vergès pendant des dizaines d'années ; celle de Françoise Vergès, une des filles de Paul et ancienne responsable de la Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise ; enfin, celle de Vanessa Miranville, maire de La Possession.

Ces trois intervenant-e-s ont rappelé en détail les œuvres multiples accomplies par Paul Vergès en tant que dirigeant politique et élu à diverses responsabilités au service de

son peuple, des peuples frères de l'Indianocéanie et de toute l'humanité. Mais l'essentiel à retenir est que ces trois interventions se sont toutes terminées par des appels à être fidèles aux luttes menées par le fondateur du PCR afin de rassembler notre peuple pour qu'il prenne en mains son avenir.

C'est dans cet esprit que la maire de La Possession a remis à Françoise et Pierre Vergès ainsi qu'à toute leur famille le diplôme de Citoyen d'Honneur de cette commune attribué à Paul à titre posthume afin qu'il « soit reconnu officiellement au patrimoine historique » de La Possession. Cette cérémonie s'est terminée par « un hommage musical en mémoire du combat de Paul Vergès pour le maloya et son inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, en présence de Firmin Viry », qui se veut lui aussi « fidèle au camarade Paul ».

Correspondant

Oté

In l'okazyon manké d'aprann in pé pis dsi nout l'istoir !

Yèr té vin désanm. Konm zot i koné té la fête l'abolisyon l'ésklavaz. Sa sé in n'afèr inportan sa pou nou vi ké la mazorité nout l'istoir nou la viv sa dann in rézime ésklavazis. Nou nana in pé pis trois san sinkant z'ané l'istoir é l'ésklavaz la okip par-la san katrovin sink z'ané. Zot i oi sa lé inportan pou nou !

Moin ki pans l'édikasyon popilèr sé in n'afèr k'i kont. Konm l'ékol bien antandi mé moin la pa santi sa, konm in gran kouran pou aprann anou in pé plis dsi nout l'istoir. Zot i koné lo kozman k'i di konmsa : « Si ou i vé konète ousa ou i sava, i fo konète ousa ou i sort ! ». I fodré o moins lo sitoiyin sansa lo marmaye nana la klé pou konète ousa ni sort. La pa lo ka la plipar d'tan é sa lé bien domaz.

Si ni parlé in kou d'lékol ? Zot i koné l'ékol si èl i vé nana lo moiyn pou rouv nout l'éspri é dann lo ka k'i intérêt anou rouv nout l'éspri dsi nout l'istoir. Mé oila, vakans la tonm in sèz désanm donk kat zour avan lo vin désanm é d'après sak moi koné la pa lo vin désanm la okip vréman lo tan bann marmaye l'ékol é lo tan bann z'amontrèr. Donk in l'okazyon d'manké !

Mé, ala, ké mi sort rogard lo kalandriyé éskolèr 2017-2018 é oila ké mi romark vakans i tonm ar pi lo sèz désanm, mé lo vinn-troi désanm. Bon nouvèl ! konmsa i pé an avoir in tan pou rouv l'éspri bann marmaye dsi l'istoir La Rényon.

Justin